ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Pour la Défense des Professions et des Intérêts Economiques Régionaux

M. Pierre SOUËF

CHÈRES ELECTRICES,

CHERS ELECTEURS,

Commerçant à Lisieux, j'ai été sollicité à la dernière minute par de nombreux amis pour me présenter à vos suffrages lors des élections du 23 novembre 1958. Je vous dois la vérité, je n'étais pas très enthousiaste !!!

Témoin des manœuvres de certains, j'ai décidé de maintenir ma candidature, afin que cette classe moyenne, si nombreuse dans notre circonscription et que l'on bafoue constamment en haut lieu, soit enfin représentée. C'est pourquoi, livré à mes seules ressources et à mes seules possibilités, je ne pourrai faire une campagne électorale « **à la technique** », en allant visiter la quasi-totalité des électeurs de la circonscription. Beaucoup d'entre vous, à la campagne surtout, ont peut-être du travail plus pressé que de se déranger pour écouter des orateurs. Donc, sauf rares exceptions, j'en serai réduit à m'adresser à vous par affiches. Vous voudrez bien, mes chers Concitoyens, m'en excuser.

N'ayant jamais brigué de mandat d'aucune sorte, je suis donc un homme tout neuf, politiquement parlant, et si vous me faites l'honneur de m'envoyer au Parlement, je compte bien y apporter, comme beaucoup d'entre vous auraient pu le faire, cette honnêteté et ce bon sens, apanage des classes moyennes.

Sachant que dans nos petites villes et nos bourgs la prospérité des commerçants et artisans est fonction de celle de la campagne environnante, j'ai voulu lier mon sort à un représentant de la petite agriculture, **M. Jacques HÉBERT,** père de famille nombreuse comme moi (il a huit enfants), brillant combattant de la guerre 1939-40, ancien prisonnier, évadé, et dont le fils, comme de beaucoup d'entre vous, combat à l'heure actuelle en Algérie, et vient d'être cité.

C'est pourquoi, si vous m'envoyez au Parlement, je pense avant tout qu'il est nécessaire de mettre une fin à cette malheureuse affaire d'Algérie, où trop des nôtres sont déjà tombés et tombent encore.

Il faudra revoir entièrement la structure économique de cette province. On y a beaucoup trop fait en faveur des très grandes villes, laissant la campagne rester un véritable désert. Si, en ce pays, difficile certes, on s'était préoccupé de la mise en valeur des terres, de la vulgarisation de méthodes de culture plus valables, la campagne algérienne ne connaîtrait pas la misère qui est de règle et qui est une des causes des nos difficultés actuelles dans cette terre française.

N'oubliez pas, Electrices et Electeurs, que **c'est vous, par vos enfants, qui payez et paierez les fautes des politiciens.**

Quant à nos finances, dans nos commerces, dans nos entreprises, dans nos fermes, dans votre ménage, s'il est une règle que l'on ne peut transgresser sans gros risques, c'est bien celle de l'**équilibre des recettes et des dépenses.** Nos faibles connaissances de Français moyen en cette matière feront sourire « planistes » et « technocrates »... mais ont-ils raison ? Il faut stopper à tout prix cette catastrophique désertion de nos petites villes, bourgades et campagnes vers les grands centres, aujourd'hui menacés d'asphyxie totale.

L'agriculture, forcément statique, liée au gré des saisons, ne peut être mise en « équation » ; en face d'une industrie beaucoup plus souple qui bénéficie de l'automatisme et des derniers progrès de la science. Je n'oublie pas qu'en 1939, il fallait au cultivateur 2 quintaux de blé pour acheter une tonne de charbon ; aujourd'hui, il lui en faut donner 6 et les charbonnages nationalisés ont bénéficié des investissements gouvernementaux. **Est-ce cela de la justice ?**

Voyez le beurre fermier qui n'a plus droit au conservateur et la margarine qui a toujours droit à l'améliorateur, dont l'usage habituel ruine les santés. **Est-ce encore cela la justice ?** Voyez le spectacle lamentable des pommes pourrissant sous les arbres. C'est le résultat de la politique « anti-agricole » des gouvernements qui se sont succédé depuis un siècle.

Je pense que le financement des activités normales d'un Etat serait facilité par une simplification des impôts : l'impôt à la base me paraît être la formule la meilleure et la plus juste. **Sinon, commerçants et artisans, vous attendrez longtemps la réforme fiscale ! Demain, le fisc vous enverra ses polyvalents !** Demain se poursuivra la désertion de nos marchés locaux et la disparition irrémédiable du petit et du moyen commerce et de l'artisanat de nos campagnes. Alors ? Alors, voterez-vous pour l'un de ces partis défenseurs surtout de la grosse industrie et

des trusts qui amèneront notre ruine et contribueront à notre misère ?

Vouloir édifier une France prospère sur la misère des classes laborieuses est inconcevable !

Salariés, petits fonctionnaires, paysans et artisans, nous savons, nous, commerçants, que vous êtes notre principale clientèle.

La majorité d'entre vous ont des salaires ou des revenus trop bas par le fait que les charges sociales et fiscales excessives limitent les possibilités de ceux qui vous emploient. Savez-vous qu'en Allemagne les charges sociales sont de 26 %, alors qu'en France elles atteignent 60 % ? Le Marché commun qui va s'ouvrir va avoir des conséquences — en raison de cette différence — qui vont peser lourdement sur l'économie du Pays, donc sur le plein emploi. Ne croyez-vous pas que si vos salaires et revenus étaient augmentés de la différence de ces charges sociales, votre aisance ne s'en trouverait pas singulièrement améliorée ?

L'accession à la petite propriété est une garantie de la paix sociale, avec une vie réellement familiale et une liberté individuelle accrue.

Le système des casernes blockhaus ne convient pas au tempérament français et le prix de revient en est exorbitant, déterminant ainsi des prix de loyers écrasants. Toute votre vie, vous paierez un lourd loyer sans jamais être propriétaire du moindre lopin de terre.

Quant à « **l'aménagement du territoire** », il faut le poursuivre énergiquement. C'est possible et nécessaire pour la santé morale et physique de nos populations. Tous les gens sérieux sont atterrés par la cassure, qui va grandissant, entre ceux qui travaillent la terre et ceux qui travaillent en usine. Chaque installation d'usine devrait comporter la construction de petites fermes familiales, permettant à « **l'ouvrier-paysan** » d'être la réalité de demain.

Sur le plan international, nous voulons que la France reprenne le rang que les politiciens n'ont pas su lui conserver par leurs capitulations successives devant les pressions des puissances financières apatrides.

Une collaboration pacifique est nécessaire mais sur un pied d'égalité des droits.

La **recherche scientifique** doit être accélérée dans tous ses domaines. Qu'importe le progrès s'il ne peut profiter à tous ! Il est lamentable qu'à l'heure actuelle, on n'ait pu enrayer un fléau comme la fièvre aphteuse ; oui ou non, existe-il un vaccin curatif contre cette maladie ? Quels sordides intérêts se cachent derrière cette carence ?

Père de famille, j'entends que celle-ci soit **respectée, protégée et encouragée.** Quel que soit le mode d'éducation que nous choisissions pour nos enfants (les trois miens ont toujours fréquenté l'école libre), je trouve inimaginable qu'un pareil « **sectarisme** » soit encore de mise à notre époque. Qu'une école soit privée ou publique, elle doit être subventionnée au même titre par la collectivité, puisqu'elles rendent les mêmes services au pays ; il ne faut plus que l'école privée soit un luxe, comme cela est actuellement.

Au sujet des écoles, le ramassage des enfants des campagnes doit être généralisé, ainsi qu'une distribution plus importante de bourses, afin que l'instruction puisse être l'apanage de tous.

Quant à « **l'allocation familiale** » et indemnités s'y rattachant, nous la voulons égale pour tous, quelle que soit la profession des parents ; comme toute œuvre humaine, elle est perfectible. Afin de ne pas être détournée de son véritable but, je demanderai l'abrogation de la disposition législative qui permet de supprimer les prestations à la mère de famille rurale dont le mari, exploitant agricole, peut être en retard pour le paiement de ses différentes cotisations sociales. Car cette mesure est entrée en vigueur et la Mutualité Sociale Agricole de Caen n'a rien versé à un certain nombre de mères de familles du département pour les 2e et 3e trimestres 1958.

Quant à la **Retraite des Vieux,** nous la voulons égale pour tous les Français, quelle que soit l'activité qu'ils aient pu exercer dans le domaine public ou privé. A ce sujet, peut-on nous dire si le produit de la vignette automobile — qui ne devait être que provisoire — a été réellement et entièrement affectée à la Retraite des Vieux ?

J'aurais à cœur, outre de travailler à la réalisation de ces projets essentiels, de me pencher sur l'effarante gestion de nos finances publiques. Le rapport de la Cour des Comptes ne doit pas être une simple relation des gaspillages éhontés qui sont constatés, mais il doit entraîner des sanctions contre leurs responsables. A cela, sachant combien est lourde la contribution de chacun de nous, je me consacrerai de toutes mes forces.

Voilà succinctement exposé le programme que j'entends suivre si j'obtiens votre confiance.

Mon passé de fils de paysan, devenu petit commerçant, est pour vous le garant des obligations que j'entends m'imposer si vous m'envoyez siéger au Parlement par le scrutin du 23 novembre 1958.

Pierre SOUËF,
Commerçant à Lisieux,
Candidat pour la Défense des Professions
et des Intérêt Economiques Régionaux.

Remplaçant éventuel :

Jacques HÉBERT
Cultivateur à Orbec
Croix de Guerre 1939-1940
Citation à l'ordre du Corps d'Armée
Médaille des Evadés

Imprimerie MORIÈRE, Lisieux. — 1958